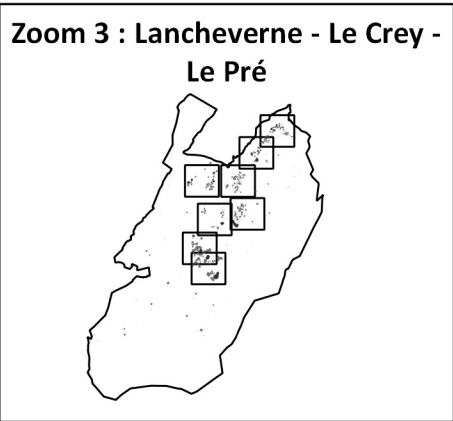


Plan Local d'Urbanisme (PLU)



Légende

- Parcelle cadastrale
- Lieu-dit

Bâtiments

- Bâtiment dur
- Bâtiment léger
- Construction non cadastrée

Zonage

- U : Urbain
- AU : A Urbaniser
- N : Naturel
- Ns : Domaine skiable
- Nph : Zone humide
- NI : Loisir
- Na : Chalet d'alpage
- A : Agricole
- Ap : Protégée
- As : Domaine skiable
- Asp : Domaine skiable et protégée
- Aph : Zone humide

Prescriptions

- Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation (L151-6)
- Emplacement réservé (L.151-41)

Divers

- Zone PPRN bleu et violet (avec prescriptions et recommandations)
- Zone PPRN rouge (non constructible)
- Exploitation agricole
- Principales voiries circulées (à vocation informative)

REVISION GENERALE

Arrêtée par délibération du
08/04/2019

Approuvée par délibération du
09/06/2020

ECHELLE : 1/3000

4.2.1